

Projet de loi relatif à la loi de
programmation militaire pour les années
2014 à 2019

Intervention de Gilbert Roger
sur le titre 178 « Préparation et emploi des
forces »

21 octobre 2013

Monsieur le Président,

Mes chers collègues,

Inutile de rappeler que l'entraînement fonde la valeur opérationnelle des forces armées : vous le savez tous.

Depuis plusieurs années, nous nous alarmons de l'effritement continu et préoccupant des crédits dévolus à la **préparation opérationnelle**, et des conditions d'entraînement des militaires.

Un fossé semble de plus en plus s'instaurer, à cet égard, entre les unités projetées en OPEX et les autres.

Dans un contexte de rareté budgétaire et d'engagements nombreux, on a privilégié la mobilisation d'un maximum de ressources en faveur des interventions extérieures (Afghanistan, Libye, Mali...), ce qui a eu pour contrepartie logique la diminution des moyens disponibles pour les missions d'entraînement sur le territoire national. On a vu notamment fondre, comme neige au soleil, les jours d'entraînement de l'armée de terre... de 150 jours en LPM 2009 à 83 jours réalisés en 2013....

La priorité donnée aux opérations s'est également ressentie pour les **matériels** et équipements utilisés pour l'entraînement, dont la **disponibilité opérationnelle** s'est trouvée particulièrement contrainte. Et ce d'autant plus que les dotations budgétaires consacrées à l'« entretien programmé des matériels » se sont progressivement éloignées des trajectoires de la loi de programmation.

On se trouve aujourd'hui dans l'effet de ciseau de ce qu'on appelle la « courbe en baignoire » :

- le vieillissement du parc d'équipement et son caractère hétérogène, rendent la maintenance plus difficile et plus coûteuse ;
- l'arrivée de nouveaux matériels renchérit également le coût d'entretien, insuffisamment couvert par les dotations budgétaires : **au total, le coût du MCO se renchérit aux deux extrémités du spectre ;**
- puiser dans le stock de pièces de rechange a permis, - mais un temps seulement-, de pallier la rareté des ressources, et a fini par affecter directement la disponibilité des matériels...

Nous avons de véritables « points noirs », bien connus : transport stratégique et tactique de l'armée de l'air, patrouille maritime de la marine, AMX10 de l'armée de terre... La prévision de disponibilité est tombée à seulement 40% pour les véhicules de l'avant blindé (VAB), à 50% pour les frégates et à 60% pour les avions de combat de l'armée de l'air....

L'inversion de cette tendance est **une priorité forte du projet de loi de programmation militaire**. Les crédits consacrés à l'entretien programmé des matériels progresseront en moyenne de **4,3% par an en valeur** pour s'établir à un niveau moyen de **3,4 milliards d'euros courants** par an sur la période.

Mais les facteurs d'inertie expliquent que, malgré l'effort significatif consenti, il faille **agir en deux temps** : inverser la tendance à la dégradation, d'abord, par une restauration de la disponibilité des matériels et une réorganisation du soutien, restaurer, ensuite, les indicateurs d'activité. 2014 et 2015 seront consacrées à la reconstitution des stocks et à la stabilisation de l'activité au niveau d'entraînement, déjà trop « juste », de 2013. Ce n'est qu'à compter de 2016 qu'est prévu le redressement des indicateurs d'entraînement.

Pour le maintien en conditions opérationnelle, un grand programme de révision de la chaîne logistique, ou « *supply chain* » a été lancé, pour tout rationaliser : nombre de pièces de rechange, lieux de stockage et d'entreposage... Il devrait voir le jour en 2015, pour mise en œuvre en 2016.

En conclusion : dans ces deux domaines en difficulté, entraînement et MCO, c'est dans le moyen terme que les efforts paient. Je crois qu'il faut être lucide : les améliorations ne se feront pas d'un coup de baguette magique, mais avec de la ténacité, dans la durée. Nous soutenons bien sûr l'effort résolu du Gouvernement en la matière.